

Samedi 17 9h30-12h COLLERET Permanence au presbytère.

18h COLLERET Messe.

Dimanche 18 - 29^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire /1^{ère} quête: Pour les Missions /2^{ème} quête : Pour la Paroisse.

10h30 BOUSIGNIES Messe pour Yvette Baivier-Godem.

Lundi 19 18h COLLERET Messe et adoration.

Mardi 20 Temps Ordinaire.

Mercredi 21 10h-11h30 COLLERET Permanence au presbytère.

Jeudi 22 9h BOUSIGNIES Messe.

Vendredi 23 Temps Ordinaire.

Samedi 24 9h30-12h COLLERET Permanence au presbytère.

18h COLLERET Messe.

Dimanche 25 - 30^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire /1^{ère} quête: Pour la Paroisse /2^{ème} quête : Education de la foi.

10h30 FERRIERE Messe pour André Gilliard et les déf. de la fam., Gérard et Jeannine Bailly, Philippe et André Dieu, Charles et Marie-Thérèse Dartois ; Martine Gagneux, Jean et Jeannine Moncomble ; Jean-Claude Wiederkehr ; Eric Mercier.

A NOTER : Pour la TOUSSAINT

Concernant les recommandations, les clochers seront regroupés comme suit :

COLLERET ET QUIEVELON le 31 octobre

COUSOLRE ET AIBES le 1^{er} novembre

FERRIERE LA PETITE ET CERFONTAINE le 2 novembre

BOUSIGNIES LE 8 novembre

ATTENTION : Mois de décembre

24 DECEMBRE : 17h veillée de Noël avec les enfants à FERRIERE-LA-PETITE

19h messe de Noël à COLLERET

25 DECEMBRE : 10h30 messe de Noël à AIBES

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (22, 15-21)

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu »

En ce temps-là, les pharisiens allèrent tenir conseil pour prendre Jésus au piège en le faisant parler. Ils lui envoient leurs disciples, accompagnés des partisans d'Hérode : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité ; tu ne te laisses influencer par personne, car ce n'est pas selon l'apparence que tu considères les gens. Alors, donne-nous ton avis : Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César, l'empereur ? » Connaissant leur perversité, Jésus dit : « Hypocrites ! pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? Montrez-moi la monnaie de l'impôt. » Ils lui présentèrent une pièce d'un denier. Il leur dit : « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? » Ils répondirent : « De César. » Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »